

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 33 (1888)
Heft: 2

Anhang: Écoles militaires fédérales en 1888 : arrêté du conseil fédéral du 17 janvier 1888

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉCOLES MILITAIRES FÉDÉRALES

EN

1888.

(Arrêté du conseil fédéral du 17 janvier 1888.)

Jours d'entrée et de licenciement y compris.

I. Etat-major général.

A. Ecoles d'état-major général.

- I^{er} cours du 2 avril au 9 juin :
du 2 avril au 6 mai, à Berne.
du 7 mai au 9 juin, à Zurich.
- II^{me} » du 23 septembre au 20 octobre, à Genève.
- III^{me} » du 4 novembre au 1^{er} décembre, à Berne.

B. Travaux de subdivision.

- Du 4 janvier au 18 février,
» 2 au 16 mars,
» 2 juillet au 21 septembre,
» 2 au 29 décembre,
- } à Berne.

C. Cours pour officiers de la section des chemins de fer.

Du 2 au 22 décembre, à Berne.

D. Cours pour officiers du service territorial et d'étapes.

Du 21 février au 4 mars, à Berne.

E. Cours pour secrétaires d'état-major.

Du 4 au 25 mars, à Berne.

II. Infanterie.**A. Ecoles préparatoires d'officiers.**

Pour le	I ^{er}	arrondissement :	du 5 octobre au 17 novembre, à Lausanne.
»	II ^{me}	»	du 15 octobre au 27 novembre, à Colombier.
»	III ^{me}	»	du 16 octobre au 28 novembre, à Berne.
»	IV ^{me}	»	du 21 septembre au 3 novembre, à Lucerne.
»	V ^{me}	»	du 21 septembre au 3 novembre, à Aarau.
»	VI ^{me}	»	du 5 octobre au 17 novembre, à Zurich.
»	VII ^{me}	»	du 1 ^{er} octobre au 13 novembre, à St-Gall.
»	VIII ^{me}	»	du 21 septembre au 3 novembre, à Coire.

B. Ecoles de recrues.**I^{re} division de l'armée.**

La moitié des recrues d'infanterie des cantons de Vaud, Valais et Genève, et la moitié des recrues tambours et trompettes de l'arrondissement :

Cadres, du 11 mai au 4 juillet,	} à Lausanne.
Recrues, du 19 mai au 4 juillet,	

La moitié des recrues d'infanterie des cantons de Vaud, Valais et Genève, et la moitié des recrues tambours et trompettes de l'arrondissement :

Cadres, du 5 juillet au 28 août,	} à Lausanne.
Recrues, du 13 juillet au 28 août,	

II^me division de l'armée.

La moitié des recrues d'infanterie des cantons de Genève, Fribourg, Neuchâtel et Berne, à l'exception des recrues de langue allemande de Berne et de Fribourg, et la moitié des recrues tambours et trompettes de l'arrondissement :

Cadres, du 2 avril au 26 mai,	} à Colombier.
Recrues, du 10 avril au 26 mai,	

La moitié des recrues d'infanterie des cantons de Genève, Fribourg, Neuchâtel et Berne, à l'exception des recrues de langue allemande de Berne et de Fribourg, et la moitié des recrues tambours et trompettes de l'arrondissement :

Cadres, du 28 mai au 21 juillet,	} à Colombier.
Recrues, du 5 juin au 21 juillet,	

III^me division de l'armée.

Le tiers des recrues d'infanterie du canton de Berne (III), la moitié des recrues de langue allemande de Fribourg, et le tiers des recrues tambours et trompettes de l'arrondissement :

Cadres, du 12 mars au 5 mai,	} à Berne.
Recrues, du 20 mars au 5 mai,	

Le tiers des recrues d'infanterie du canton de Berne (III), la moitié des recrues de langue allemande de Fribourg, et le tiers des recrues tambours et trompettes de l'arrondissement :

Cadres, du 7 mai au 30 juin,	} à Berne.
Recrues, du 15 mai au 30 juin,	

Le tiers des recrues d'infanterie du canton de Berne (III), toutes les recrues de langue allemande de Berne (II), et le tiers des recrues tambours et trompettes de l'arrondissement :

Cadres, du 2 juillet au 25 août,	} à Berne.
Recrues, du 10 juillet au 25 août,	

IV^me division de l'armée.

La moitié des recrues d'infanterie des cantons de Berne et de Lucerne, toutes les recrues d'infanterie des cantons d'Unterwald-le-haut et le-bas, et la moitié des recrues tambours et trompettes de l'arrondissement :

Cadres, du 5 mars au 28 avril,	} à Lucerne.
Recrues, du 13 mars au 28 avril,	

La moitié des recrues d'infanterie des cantons de Berne et de Lucerne, toutes les recrues d'infanterie du canton d'Argovie (IV) et du canton de Zoug, et la moitié des recrues tambours et trompettes de l'arrondissement :

Cadres, du 4 mai au 27 juin,	} à Lucerne.
Recrues, du 12 mai au 27 juin,	

Les recrues instituteurs de tous les cantons :

Cadres, du 2 juillet au 25 août,	} à Lucerne.
Recrues, du 10 juillet au 25 août,	

V^{me} division de l'armée.

Le tiers des recrues d'infanterie des cantons d'Argovie, de Soleure et des deux Bâle, et le tiers des recrues tambours et trompettes de l'arrondissement :

Cadres, du 6 avril au 30 mai,	} à Liestal.
Recrues, du 14 avril au 30 mai,	

Le tiers des recrues d'infanterie des cantons d'Argovie, de Soleure et des deux Bâle, et le tiers des recrues tambours et trompettes de l'arrondissement :

Cadres, du 1 ^{er} juin au 25 juillet,	} à Aarau.
Recrues, du 9 juin au 25 juillet,	

Le tiers des recrues d'infanterie des mêmes cantons, et le tiers des recrues tambours et trompettes de l'arrondissement :

Cadres, du 27 juillet au 19 septembre,	} à Aarau.
Recrues, du 4 août au 19 septembre,	

VI^{me} division de l'armée.

Le tiers des recrues d'infanterie des cantons de Zurich, de Schaffhouse et de Schwyz, et le tiers des recrues tambours et trompettes de l'arrondissement :

Cadres, du 9 avril au 2 juin,	} à Zurich.
Recrues, du 17 avril au 2 juin,	

Le tiers des recrues d'infanterie des cantons de Zurich, de Schaffhouse et de Schwyz, et le tiers des recrues tambours et trompettes de l'arrondissement :

Cadres, du 4 juin au 28 juillet,	} à Zurich.
Recrues, du 12 juin au 28 juillet,	

Le tiers des recrues d'infanterie des cantons de Zurich, de Schaffhouse et de Schwyz, et le tiers des recrues tambours et trompettes de l'arrondissement :

Cadres, du 6 août au 29 septembre, }
 Recrues, du 14 août au 29 septembre, } à Zurich.

VII^me division de l'armée.

La moitié des recrues d'infanterie des cantons de St-Gall, de Thurgovie et des deux Appenzell, et la moitié des recrues tambours et trompettes de l'arrondissement :

Cadres, du 11 mai au 4 juillet.
 Recrues, du 19 mai au 4 juillet.

Cours préparatoire de cadres, du 11 au 19 mai, à Hérissau.
 Ecole de recrues, du 19 mai au 15 juin, à Hérissau et St-Gall.

Ecole de recrues, du 15 juin au 4 juillet, à Hérissau.

La moitié des recrues d'infanterie des cantons de St-Gall, de Thurgovie et des deux Appenzell, et la moitié des recrues tambours et trompettes de l'arrondissement :

Cadres, du 13 juillet au 5 septembre.
 Recrues, du 21 juillet au 5 septembre.

Cours préparatoire de cadres, du 13 au 21 juillet, à St-Gall.
 Ecole de recrues, du 21 juillet au 17 août, à St-Gall et Hérissau.

Ecole de recrues, du 17 août au 5 septembre, à St-Gall.

VIII^me division de l'armée.

Deux tiers des recrues d'infanterie du canton du Tessin, un quart des recrues des cantons des Grisons (vallées de Mesocco et Calanca y compris) et de Glaris, plus deux cinquièmes des recrues d'Uri et de Schwyz, les recrues de langue française du Valais (VIII), ainsi que les recrues tambours et trompettes du Tessin, et des autres cantons en proportion du chiffre ci-dessus de leurs recrues :

Cadres, du 27 février au 21 avril, }
 Recrues, du 6 mars au 21 avril, } à Bellinzone.

Trois quarts des recrues d'infanterie des cantons des Grisons et de Glaris, un tiers des recrues du canton du Tessin, plus trois cinquièmes des recrues d'Uri et de Schwyz, les recrues de langue allemande du Valais, et les recrues tambours et trompettes de ces cantons en proportion du chiffre ci-dessus de leurs recrues :

Cadres, du 30 avril au 23 juin,	} à Coire.
Recrues, du 8 mai au 23 juin,	

Ecole de recrues armuriers.

Du 10 juillet au 25 août, à Zofingue.

C. Cours de répétition de l'élite.

I^{re} division de l'armée.

Mancœuvres de bataillon.

Bataillon de carabiniers n° 1,	du 17 sept. au 4 octobre,	à Lausanne.
» » fusiliers, n° 1,	du 12 au 29 mars,	à Bière.
» » » » 2,	du 3 au 20 avril,	à Bière.
» » » » 3,	du 11 au 28 août,	à Yverdon.
» » » » 4,	du 29 août au 15 septembre,	à Yverdon.
» » » » 5,	du 17 sept. au 4 octobre,	à Yverdon.
» » » » 6,	du 29 août au 15 sept.,	à Moudon.
» » » » 7,	du 3 au 20 avril,	à Lausanne.
» » » » 8,	du 12 au 29 mars,	à Lausanne.
» » » » 9,	du 21 avril au 8 mai,	à Lausanne.
» » » » 10,	du 5 au 22 octobre,	à Genève.
» » » » 11,	du 18 juin au 5 juillet,	à Sion.
» » » » 12,	du 21 avril au 8 mai,	à Sion.

II^{me} division de l'armée.

Mancœuvres de régiment.

Bataillon de carabiniers n° 2, du 11 au 28 juillet, à Fribourg.

Régiment n° 5.

Bataillon de fusiliers n° 13,	} du 1 ^{er} au 18 août, } à Colombier.	
» » » » 14,		} à Fribourg.
» » » » 15,		

Régiment n° 6 :

Bataillon de fusiliers n° 16, du 20 août au 6 septembre, à Fribourg.
 » » » » 17, » » » » » » » »
 » » » » 18, » » » » » » » » à Colombier.

Régiment n° 7 :

Bataillon de fusiliers n° 19, du 7 au 24 septembre, à Colombier.
 » » » » 20, » » » » » » » » à Berne.
 » » » » 21, » » » » » » » »

Régiment n° 8 :

Bataillon de fusiliers n° 22, du 25 sept. au 12 octobre, à Colombier.
 » » » » 23, » » » » » » » » à Berne.
 » » » » 24, » » » » » » » »

IV^me division de l'armée.*Cours préparatoire au rassemblement de division.*

Bataillon de carabiniers n° 4, du 28 août au 6 septembre, à Pfaffnau.

Bataillon de fusiliers n° 37,	} du 28 août, au 6 septembre,	} à Herzogenbuchsee et environs.	
» » » » 38,			
» » » » 39,		} à Langenthal et environs.	
» » » » 40,			
» » » » 41,			
» » » » 42,			
» » » » 43,			} à Dagmersellen.
» » » » 44,			
» » » » 45,		} à Langnau. à Reiden.	
» » » » 46,			
» » » » 47,			
» » » » 48,	} à Zofingue.		

VIII^me division de l'armée.*Manœuvres de brigade.*

Bataillon de carabiniers n° 8, du 28 août au 6 septembre, à Coire.

XV^me brigade.

Régiment n° 29 :	} du 28 août au 6 septembre, à Lucerne et environs.
Bataillon de fusiliers n° 85,	
» » » » 86,	
» » » » 87,	

Régiment n° 30 :	}	du 28 août au 6 septembre, à Lucerne et environs.
Bataillon de fusiliers n° 88,		
» » » » 89,		
» » » » 90,		

XVI^{me} brigade.

Régiment n° 31 :	}	du 28 août au 6 septembre,	}	à Coire.
Bataillon de fusiliers n° 91,				
» » » » 92,				
» » » » 93,				
Régiment n° 32 :	}	du 28 août au 6 septembre,	}	à Bellinzome.
Bataillon de fusiliers n° 94,				
» » » » 95,				
» » » » 96,				

D. Cours de répétition de la landwehr.III^{me} division de l'armée.

Bataillon de carabiniers n° 3, L. :

Cadres, du 6 au 16 mars, à Berne.

Troupe, » 10 » 16 » à »

Bataillons de fusiliers, L. :

N° 25 : Cadres, du 1^{er} au 11 mai, à Berne.

Troupe, » 5 » 11 » » »

N° 26 : Cadres, du 25 juin au 5 juillet, à Berne.

Troupe, » 29 » » 5 » » »

N° 27 : Cadres, du 17 au 27 août, à Berne.

Troupe, » 21 » 27 » » »

N° 28 : Cadres, du 2 au 6 septembre, à Berne.

Troupe, du 6 au 12 septembre, à Berthoud.

N° 29 : Cadres, du 2 au 6 septembre, à Berne.

Troupe, du 6 au 12 septembre, à Berthoud.

N° 30 : Cadres, du 2 au 6 septembre, à Berne.

Troupe, du 6 au 12 septembre, à Berthoud.

V^{me} division de l'armée.

Bataillons de fusiliers L. :

N° 55 : Cadres, du 2 au 6 septembre, à Aarau.

Troupe, du 6 au 12 septembre, à Zofingue.

- N° 56 : Cadres, du 2 au 6 septembre, à Aarau.
 Troupe, du 6 au 12 septembre, à Zofingue.
- N° 57 : Cadres, du 2 au 6 septembre, à Aarau.
 Troupe, du 6 au 12 septembre, à Zofingue.
- N° 58 : Cadres, du 17 au 27 septembre, } à Aarau.
 Troupe, du 21 au 27 septembre, }
- N° 59 : Cadres, du 21 au 31 mai, } à Aarau.
 Troupe, du 25 au 31 mai, }
- N° 60 : Cadres, du 2 au 6 avril, } à Aarau.
 Troupe, du 6 au 12 avril, }

VI^me division de l'armée.

Bataillons de fusiliers L.:

- N° 61 : Cadres, du 31 juillet au 10 août, } à Schaffhouse.
 Troupe, du 4 au 10 août, }
- N° 62 : Cadres, du 1 au 11 juin, } à Winterthour.
 Troupe, du 5 au 11 juin, }
- N° 63 : Cadres, du 21 au 31 mai, } à Winterthour.
 Troupe, du 25 au 31 mai, }
- N° 64 : Cadres, du 3 au 13 avril, } à Zurich.
 Troupe, du 7 au 13 avril, }
- N° 65 : Cadres, du 16 au 26 juillet, } à Zurich.
 Troupe, du 20 au 26 juillet, }
- N° 66 : Cadres, du 17 au 27 septembre, } à Zurich.
 Troupe, du 21 au 27 septembre, }

VII^me division de l'armée.

Bataillon de carabiniers n° 7, L:

- Cadres, du 28 avril au 8 mai, } à Hérissau.
 Troupe, du 2 au 8 mai, }

Bataillons de fusiliers L.:

- N° 79 : Cadres, du 18 au 28 septembre, } à St-Gall.
 Troupe, du 22 au 28 septembre, }
- N° 80 : Cadres, du 3 au 13 avril, } à Hérissau.
 Troupe, du 7 au 13 avril, }
- N° 81 : Cadres, du 16 au 26 avril, } à St-Gall.
 Troupe, du 20 au 26 avril, }

- N° 82: Cadres, du 28 avril au 8 mai, } à St-Gall.
 Troupe, du 2 au 8 mai, }
 N° 83: Cadres, au 18 au 28 septembre, } à Hérissau.
 Troupe, du 22 au 28 septembre, }
 N° 84: Cadres, du 16 au 26 avril, }
 Troupe, du 20 au 26 avril, } à Hérissau.

E. Cours de répétition pour armuriers.

- Cours I, du 15 février au 7 mars, }
 » II, du 7 au 28 mars, }
 » III, du 4 au 25 avril, } à Berne.

F. Ecoles de tir.

a. Pour officiers:

- Ecole n° 1, du 2 avril au 1^{er} mai, }
 » » 2, du 5 juin au 4 juillet, }
 » » 3, du 6 juillet au 4 août, }
 » » 4, du 7 août au 5 septembre, }
 » » 5, du 18 septembre au 17 octobre, } à Wallenstadt.

b. Pour sous-officiers:

- de la I^{re} division, du 10 février au 10 mars, à Lausanne.
 » » II^{me} » du 28 février au 28 mars, à Colombier.
 » » III^{me} » du 10 février au 10 mars, à Berne.
 » » IV^{me} » du 27 juillet au 25 août, à Lucerne.
 » » V^{me} » du 28 février au 28 mars, à Aarau.
 » » VI^{me} » du 28 février au 28 mars, à Zurich.
 » » VII^{me} » du 16 mars au 14 avril, à St-Gall.
 » » VIII^{me} » du 20 juillet au 18 août, à Coire.

III. Cavalerie,

A. Ecole préparatoire d'officiers.

Du 8 octobre au 8 décembre, à Zurich.

B. Ecole de cadres.

Du 9 mars au 21 avril, à Aarau.

C. Cours de remonte.

- I. Cours du 25 juillet 1887 au 14 janvier 1888, à Berne.
- II. Cours du 15 janvier au 28 avril, à Zurich.
- III. Cours du 28 avril au 11 août, à Aarau.

D. Ecoles de recrues.

a. Cours préparatoires d'hiver.

- I. Cours pour les recrues des escadrons n^{os} 7 à 15, à l'exception des recrues de langue française de l'escadron n^o 7, de Berne, du 14 janvier au 4 février, à Berne.
- II. Cours pour les recrues des escadrons n^o 1 à 6, pour les recrues de langue française de l'escadron n^o 7, de Berne, ainsi que pour les recrues de guides de tous les arrondissements de division, du 4 au 24 février, à Berne.
- III. Cours pour les recrues de l'année 1889 des escadrons 7 à 15, sans les recrues de langue française de l'escadron n^o 7, de Berne, du 10 novembre au 1^{er} décembre, à Thoune.

b. Ecoles de recrues proprement dites.

- I. Ecole pour les recrues des escadrons n^{os} 1 à 6, ainsi que pour les recrues de langue française de l'escadron n^o 7, de Berne, et pour les recrues de toutes les compagnies de guides, du 25 février au 27 avril, à Berne.
- II. Ecole pour les recrues des escadrons n^{os} 16 à 24, du 27 avril au 28 juin, à Zurich.
- III. Ecole pour les recrues des escadrons n^{os} 7 à 15, sans les recrues de langue française de l'escadron n^o 7, de Berne, du 10 août au 11 octobre, à Aarau.

E. Cours de répétition.

a. Dragons.

- | | |
|-------------------------|--|
| Régiment n ^o | I. Escadrons n ^{os} 1, 2 et 3, du 28 mai au 8 juin, à Bière. (Rassemblement à Lausanne.) |
| » » | II. Escadron n ^o 4, conjointement avec le 5 ^e régiment d'infanterie, du 7 au 18 août, à Berne. |

Régiment n°	II. Escadron n° 5, conjointement avec le 6 ^e régiment d'infanterie, du 27 août au 7 septembre, à Berne.
»	» II. » » 6, conjointement avec le 7 ^e régiment d'infanterie, du 13 au 24 septembre, à Berne.
»	» III. Escadrons n ^{os} 7, 8 et 9, du 7 au 18 septembre, à Thoune.
»	» IV. Escadrons n ^{os} 10, 11 et 12, (cours préparatoire au rassemblement de division), du 3 au 7 septembre, à Bipp et environs.
»	» V. Escadrons n ^{os} 13, 14 et 15, du 7 au 18 septembre, à Thoune.
»	» VI. Escadrons n ^{os} 16, 17 et 18, du 28 juin au 9 juillet, à Zurich.
»	» VII. Escadrons n ^{os} 19, 20 et 21, du 31 juillet au 11 août, à Frauenfeld.
»	» VIII. Escadrons n ^{os} 22, 23 et 24, (cours préparatoire aux manœuvres de brigade d'infanterie), du 3 au 7 septembre, à Muri et environs.

b. Guides.

Compagnie n°	1, conjointement avec le régiment de dragons n° I, du 28 mai au 8 juin, à Bière. (Rassemblement à Lausanne).
»	» 2, conjointement avec la compagnie n° 9, pour les manœuvres du 8 ^m e régiment d'infanterie, du 1 ^{er} au 12 octobre, à Berne.
»	» 3, conjointement avec la compagnie n° 5, du 23 juillet au 3 août, à Berne.
»	» 4, Cours préparatoire au rassemblement de division, du 3 au 5 septembre, à Langenthal.
»	» 5, conjointement avec la compagnie n° 3, du 23 juillet au 3 août, à Berne.
»	» 6, } du 15 au 26 octobre, à Zurich.
»	» 7, }
»	» 8, Cours préparatoire aux manœuvres de brigade d'infanterie, du 3 au 5 septembre, à Lucerne.
»	» 9, conjointement avec la compagnie n° 2, pour les manœuvres du 8 ^e régiment d'infanterie, du 1 ^{er} au 12 octobre, à Berne.

Compagnie n° 10, conjointement avec la compagnie n° 4, cours préparatoire au rassemblement de division, du 3 au 5 septembre, à Langenthal.

» » 11, conjointement avec les compagnies n°s 6 et 7, du 15 au 26 octobre, à Zurich.

» » 12, conjointement avec la compagnie n° 8, pour les manœuvres de brigade d'infanterie, du 3 au 5 septembre, à Lucerne.

c. Cours pour retardataires.

I. Retardataires des escadrons n°s 1 à 14 et des compagnies de guides n°s 1 à 4, 9 et 10, du 22 octobre au 2 novembre, à Berne.

II. Retardataires des escadrons n°s 15 à 24 et des compagnies de guides n°s 5 à 8, 11 et 12, du 29 octobre au 9 novembre, à Zurich.

F. Cours spécial.

Cours de tactique pour chefs d'escadrons, du 6 au 19 mai, à Zurich.

IV. Artillerie.

A. Ecole préparatoire d'officiers.

I^{re} partie: pour tous les genres d'artillerie et pour le train d'armée, du 17 août au 29 septembre, à Thoune.

II^{me} partie: pour tous les genres d'artillerie et pour le train d'armée, du 5 octobre au 8 décembre, à Zurich.

B. Ecole de sous-officiers.

Pour toute l'artillerie et le train d'armée de langue française, du 22 février au 29 mars, à Thoune.

Pour le train d'armée de langue allemande, du 22 février au 29 mars, à Frauenfeld.

C. Ecoles de recrues.

1. Artillerie de campagne.

a. Batteries attelées et colonnes de parc.

Pour les recrues des batteries n^{os} 1 et 2 (Genève), 3 à 8 (Vaud), et 9 (Fribourg), du 4 avril au 30 mai, à Bière.

Pour les recrues des batteries n^{os} 10 et 11 (Neuchâtel) et n^o 12 (Berne), ainsi que pour les recrues des colonnes de parc n^{os} 1 à 4, du 8 juin au 3 août, à Bière.

Pour les recrues des batteries n^{os} 13 à 21 (Berne), du 7 avril au 2 juin, à Thoune.

Pour les recrues des batteries n^{os} 22, 45 et 46 (Lucerne), n^o 28 (Bâle-Ville) et n^{os} 29 et 30 (Soleure), et pour les recrues des colonnes de parc des cantons de Berne, Lucerne, Unterwald-le-haut et le-bas, Soleure, Bâle-Ville et Valais (allemand), du 9 juin au 4 août, à Thoune.

Pour les recrues des batteries n^{os} 33 à 36, n^{os} 37 et 47 (Zurich), n^o 48 (Tessin), et pour les recrues des colonnes de parc et du train d'armée du Tessin, du 4 avril au 30 mai, à Frauenfeld.

Pour les recrues des batteries n^{os} 23, 24, 25, 26, 31 et 32 (Argovie) et n^{os} 41 à 44 (St-Gall), du 2 juin au 28 juillet, à Frauenfeld.

Pour les recrues des batteries n^{os} 27 (Bâle-Campagne), 38 et 39 (Thurgovie) et 40 (Appenzell Rh.-Ext.), ainsi que pour les recrues des colonnes de parc des cantons de Zurich, Schwyz, Glaris, Zoug, Bâle-Campagne, Argovie, Appenzell, Schaffhouse, Grisons, St-Gall et Thurgovie, du 15 août au 10 octobre, à Frauenfeld.

b. Batteries de montagne.

Il n'y aura pas d'école de recrues en 1888 pour les recrues des deux batteries de montagne n^{os} 61 et 62 (Grisons et Valais).

2. Artillerie de position et de forteresse.

Pour les recrues de langue allemande des compagnies de position n^{os} 1 à 7, du 26 mai au 21 juillet, à Thoune.

Pour les recrues de l'artillerie de forteresse (1^{re} moitié de leur école de recrues), du 26 mai au 30 juin, à Thoune.

Pour les recrues de langue française des compagnies de position n^{os} 8 à 10, du 8 juin au 3 août, à Bière.

3. Artificiers.

Pour les recrues des compagnies d'artificiers n^{os} 1 et 2, du 25 mai au 7 juillet, à Thoune.

4. Train d'armée.

Pour les recrues du I^{er} et du II^{me} arrondissement, du 28 septembre au 10 novembre, à Genève.

Pour les recrues du III^{me}, IV^{me} et V^{me} arrondissement, ainsi que pour les recrues du Valais, du VIII^{me} arrondissement, du 28 septembre au 10 novembre, à Thoune.

Pour les recrues du VI^{me}, VII^{me} et VIII^{me} arrondissement, à l'exception des recrues du Tessin et du Valais, du 9 octobre au 21 novembre, à Frauenfeld.

Toutes les recrues trompettes de langue allemande feront la première moitié de leur école de recrues, du 24 février au 24 mars, à Frauenfeld.

Toutes les recrues trompettes de langues française et italienne, du 24 février au 24 mars, à Thoune.

D. Cours de répétition.

Elite.

1. Artillerie de campagne.

a. Batteries attelées.

I^{re} brigade:

Régiment n ^o 1.	} Batterie de	8 ^{cm} n ^o 1,	} du 3 au 22 août, à Bière.	
		» » 8 ^{cm} » 2,		
Régiment n ^o 2.	} » » 8 ^{cm} » 3,	} du 10 au 29 sep- tembre, à Bière.		
				» » 8 ^{cm} » 4,
Régiment n ^o 3.	} » » 8 ^{cm} » 5,			} du 5 au 24 août, à Thoune.

II^{me} brigade:

Régiment n ^o 1.	} Batterie de	8 ^{cm} n ^o 7,	} du 22 août au 10 sep- tembre, à Bière.	
		» » 8 ^{cm} » 8,		
Régiment n ^o 2.	} » » 8 ^{cm} » 9,	} du 5 au 24 août, à Thoune.		
				» » 8 ^{cm} » 10,
Régiment n ^o 3.	} » » 8 ^{cm} » 11,			} du 22 août au 10 sep- tembre, à Bière.

IV^{me} brigade:

Régiment n° 1.	} Batterie de	8 ^{cm} n° 19,	} Cours préparatoire au rassemblement de division, du 26 août au 6 sep- tembre, à Thoune.
		» » 8 ^{cm} » 20,	
Régiment n° 2.		» » 8 ^{cm} » 21,	
	» » 8 ^{cm} » 22,		
Régiment n° 3.	» » 8 ^{cm} » 23,		
	» » 8 ^{cm} » 24,		

VIII^{me} brigade:

Régiment n° 1.	} Batterie de	8 ^{cm} n° 43,	} 26 août au 6 septembre, à Frauenfeld.
		» » 8 ^{cm} » 44,	
Régiment n° 2.	} » »	8 ^{cm} » 45,	} 26 août au 6 sep- tembre, à Sursee.
		» » 8 ^{cm} » 46,	
Régiment n° 3.	} » »	8 ^{cm} » 47,	} 26 août au 6 sep- tembre, à Zurich.
		» » 8 ^{cm} » 48,	

b. Batteries de montagne.

Batterie n° 61,	du 26 mai au 14 juin,	} à Thoune.
» » 62,	» 26 » » 14 »	

c. Colonnes de parc.

Parc de la I ^{re} division.	} Colonne de parc n°	1,	} du 10 au 27 sep- tembre, à Bière.
		» » » »	
Parc de la II ^{me} division.	} Colonne de parc n°	3,	} du 7 au 24 août, à Thoune.
		» » » »	
Parc de la IV ^e division.	} Colonne de parc n°	7,	} Cours préparatoire au ras- semblement de division, du 29 août au 7 septembre, à Berne.
		» » » »	
Parc de la VIII ^e division.	} Colonne de parc n°	15,	} du 21 mars au 7 avril, à Coire.
		» » » »	
Un détachement du train, du 17 octobre au 3 novembre, à Zurich.			

2. Artillerie de position.

Division n° II.	} Compagnie de position n°	2,	} du 11 au 28 sep- tembre, à Thoune.
		» » » »	
Division n° III.	} Compagnie de position n°	4,	} du 31 juillet au 17 août, à Thoune.
		» » » »	

3. Artificiers.

Compagnie d'artificiers n° 1, du 7 au 24 juillet, à Thoune.

4. Train d'armée.

I^{re} division. Bataillon du train n° I.

1^{re} division (génie), du 14 au 29 juin, à Berne.

2^{me} division (administration), du 26 septembre au 11 octobre, à Bière.

Train de ligne, du 29 mai au 11 juin, à Genève.

Un détachement pour les ambulances n°s 4 et 5, du 2 au 15 août, à Payerne.

II^{me} division. Bataillon du train n° II.

1^{re} division (génie), du 29 juin au 14 juillet, à Berne.

2^{me} division (administration), du 14 au 29 août, à Berne.

Train de ligne, du 18 septembre au 1^{er} octobre, à Thoune.

Un détachement pour les ambulances n°s 7 et 8, du 14 au 29 août, à Fribourg.

IV^{me} division. Bataillon du train n° IV, cours préparatoire au rassemblement de division :

1^{re} division (génie), du 30 août au 8 septembre, à Wangen s./A.

2^{me} division (administration), du 30 août au 14 septembre, à Langenthal.

Train de ligne, avec ses corps et ses états-majors.

VIII^{me} division. Bataillon du train n° VIII.

1^{re} division (génie), du 27 juillet au 11 août, à Zurich.

2^{me} division (administration), du 30 août au 14 septembre, à Lucerne.

Train de ligne, avec ses corps et ses états-majors.

Landwehr.

1. Artillerie de campagne.

Batteries attelées.

Batterie de 8^{cm} n° 3, Lucerne, du 2 au 9 juin, à Thoune.

Batterie de 8^{cm} n° 7, Thurgovie, du 29 mai au 5 juin, à Frauenfeld.

2. Artillerie de position.

III ^{me} division	{	Compagnie de position n° 7, Bâle-Campagne	}	du 21 au
		» » » » 10, Argovie		} 28 juillet,
		» » » » 11, »		} à Thoune.

E. Cours spéciaux.

Cours de tir pour officiers d'artillerie, du 12 au 28 mars, à Thoune.

» » » » » de position:

du 4 au 20 juillet à Thoune.

du 17 juillet au 2 août, à Bière.

Cours pour serruriers et charrons de la III^{me}, V^{me}, VI^{me} et VII^{me} brigade d'artillerie et de la IV^{me} division de position, du 19 septembre au 3 octobre, à Thoune.

Cours pour maréchaux-ferrants (voir service sanitaire, section vétérinaire).

Des *cours de selliers* auront lieu aux écoles de recrues d'artillerie de campagne et de train d'armée, suivant le nombre des recrues selliers qui se présenteront dans les différentes écoles; on se réserve toutefois d'envoyer ces recrues des écoles d'une place d'armes aux cours spéciaux des écoles qui auront lieu sur d'autres places d'armes.

V. Génie.

A. Ecole préparatoire d'officiers.

Du 5 octobre au 8 décembre, à Zurich.

B. Cours technique.

1. Partie théorique, pour officiers subalternes du génie, du 21 octobre au 11 novembre, à Zurich.

2. Partie d'application. Les élèves seront appelés par subdivision à des travaux sur le terrain et au bureau du génie.

C. Ecoles de recrues.

Ecole de sapeurs pour les recrues des arrondissements de division I à IV et des arrondissements de recrutement 4 et 5 de la VIII^{me} division:

Cadres, du 5 juin au 4 août, } à Liestal.
 Recrues, du 14 juin au 4 août, }

Ecole de sapeurs pour les recrues des arrondissements de division V à VIII, à l'exception des recrues des arrondissements de recrutement 4 et 5 de la VIII^{me} division:

Cadres, du 7 août au 6 octobre, } à Liestal.
 Recrues, du 16 août au 6 octobre, }

Ecole de pontonniers pour les recrues de tous les arrondissements de division:

Cadres, du 31 juillet au 29 septembre, } à Brougg.
 Recrues, du 9 août au 29 septembre, }

Ecole de pionniers pour les recrues de tous les arrondissements de division:

Cadres, du 3 avril au 2 juin, } à Brougg.
 Recrues, du 12 avril au 2 juin, }

Observation. Les recrues armuriers seront appelées à l'école de Zofingue avec les recrues armuriers d'infanterie.

D. Cours de répétition.

1. Elite.

a. Bataillons du génie.

Bataillon n° 1.	}	Compagnie de sapeurs, du 21 avril au 8 mai, à Lausanne.	}		
		» » pontonniers,		}	du 9 au 26 juin,
		» » pionniers,			
Bataillon n° 2.	}	» » sapeurs, du 16 mai au 2 juin, à Plagne.	}		
		» » pontonniers,		}	du 26 juin au 13
		» » pionniers,			

Bataillon n° 4. Cours préparatoire au rassemblement de division, du 28 août au 8 septembre, à Wangen s/A.

Bataillon n° 8. }	Compagnie de sapeurs,	du 10 au 27 octobre,
		à Liestal.
	» » pontonniers,	du 21 juillet au 8
	» » pionniers,	août, à Brougg.

b. Pionniers d'infanterie.

I^{re} division de l'armée, du 21 avril au 8 mai, à Lausanne.

II^{me} » » » du 16 mai au 2 juin, à Plagne.

IV^{me} division: tous les pionniers de la division, cours préparatoire au rassemblement de division, du 28 août au 8 septembre, à Aarwangen.

VIII^{me} division: tous les pionniers de la division, cours préparatoire aux manœuvres de brigade d'infanterie, du 28 août au 6 septembre, à Emmenbrucke.

2. Landwehr.

a. Bataillons du génie.

Bataillon n° 5. Compagnie de pontonniers:
 Cadres, du 1 au 11 octobre, }
 Troupe, du 5 au 11 octobre, } à Brougg.

Compagnie de sapeurs:
 » » pionniers:
 Cadres, du 8 au 18 octobre, }
 Troupe, du 12 au 18 octobre, } à Liestal.

Bataillon n° 6. Compagnie de pontonniers:
 Cadres, du 1 au 11 octobre, }
 Troupe, du 5 au 11 octobre, } à Brougg.

Compagnie de sapeurs:
 » » pionniers:
 Cadres, du 8 au 18 octobre, }
 Troupe, du 12 au 18 octobre, } à Liestal.

b. Pionniers d'infanterie.

V^{me} division de l'armée: Cadres, du 8 au 18 octobre, }
 Troupe, du 12 au 18 octobre, } à Liestal.

VI^{me} » » » Cadres, du 8 au 18 octobre, }
 Troupe, du 12 au 18 octobre, } à Liestal.

E. Cours spéciaux.

- Pour les armuriers des bataillons du génie n^{os} 1, 2 et 8 (élite), successivement, à la fabrique d'armes, à Berne.
- Les armuriers du bataillon du génie n^o 4 entreront au service avec leur bataillon.
- Pour les ouvriers (serruriers et charrons) des bataillons du génie n^{os} 1, 2, 3, 5, 7 et 8, qui n'ont pas encore fait deux cours d'ouvriers, du 1^{er} au 18 octobre, à Thoune.
- Les ouvriers du bataillon du génie n^o 4 entrent en service avec leur bataillon.
- Les ouvriers des bataillons du génie n^{os} 1, 2 et 8, qui ont déjà fait deux cours d'ouvriers, entrent en service avec la compagnie de pionniers de leur bataillon.
- Un détachement de 5 à 6 hommes (sous-officiers y compris) de chacune des compagnies de pionniers des bataillons n^{os} 1, 2, 4 et 8, sera appelé à un cours pour service de signaux optiques, au lieu du cours de répétition de leur compagnie. L'époque de ce cours sera fixée plus tard.

VI. Service sanitaire.

I. Section médicale.

A. Cours préparatoires et écoles de recrues.

- I. Recrues de langue allemande du II^{me}, IV^{me} et VIII^{me} arrondissement de division:
- | | |
|---|-----------|
| Cours préparatoire, du 3 au 14 mars, | } à Bâle. |
| Ecole de recrues, du 14 mars au 19 avril, | |
- II. Recrues de langue française du I^{er}, II^{me} et VIII^{me} arrondissement de division:
- | | |
|---|-------------|
| Cours préparatoire, du 21 avril au 2 mai, | } à Genève. |
| Ecole de recrues, du 2 mai au 7 juin, | |
- III. Recrues du V^{me} et VI^{me} arrondissement de division:
- | | |
|---|-----------|
| Cours préparatoire, du 9 au 20 juin, | } à Bâle. |
| Ecole de recrues, du 20 juin au 26 juillet, | |
- IV. Recrues du III^{me} et VII^{me} arrondissement de division:
- | | |
|--|-----------|
| Cours préparatoire, du 8 au 19 septembre, | } à Bâle. |
| Ecole de recrues, du 19 septembre au 25 octobre, | |

Observation. Les recrues qui ne parlent que l'italien ne seront instruites qu'en 1889.

B. Cours de répétition.

Ambulances et personnel sanitaire des corps.

- I^{re} division. Etat-major du lazaret de campagne I, ambulances n^{os} 4 et 5, et personnel sanitaire des bataillons de fusiliers n^{os} 1 à 12 et du bataillon de carabiniers n^o 1, à l'exception des médecins de bataillon et des quatre plus jeunes infirmiers de chaque bataillon.
- Officiers et sous-officiers, du 28 juillet au 13 août, } à Payerne.
Troupe, du 31 juillet au 13 août, }
- II^{me} division. Etat-major du lazaret de campagne II, ambulances n^{os} 7 et 8, et personnel sanitaire des bataillons de fusiliers n^{os} 13 à 24 et du bataillon de carabiniers n^o 2, à l'exception des médecins de bataillon et des quatre plus jeunes infirmiers de chaque bataillon.
- Officiers et sous-officiers, du 13 au 29 août, } à Fribourg.
Troupe, du 16 au 29 août, }
- IV^{me} division. Etat-major du lazaret de campagne IV, ambulances n^{os} 16 à 19, et personnel sanitaire des bataillons de fusiliers n^{os} 37 à 48 et du bataillon de carabiniers n^o 4, à l'exception des médecins de bataillon et des quatre plus jeunes infirmiers de chaque bataillon.
- Cours préparatoire pour officiers et sous-officiers, du 29 août au 8 septembre, } à Aarau.
Troupe, du 1^{er} au 8 septembre, }
- Manceuvres de campagne avec la IV^{me} division, du 8 au 14 septembre.
- VIII^{me} division. Etat-major du lazaret de campagne VIII, ambulances n^{os} 36 à 39, et personnel sanitaire des bataillons de fusiliers n^{os} 85 à 96 et du bataillon de carabiniers n^o 8, à l'exception des médecins de bataillon et des quatre plus jeunes infirmiers de chaque bataillon.

Cours préparatoire pour officiers et
 sous-officiers, du 29 août au 8
 septembre, } à Zoug.
 Troupe, du 1^{er} au 8 septembre, }
 Manœuvres de campagne avec les XV^e et XVI^e
 brigades d'infanterie, du 8 au 14 septembre.

C. Cours de cadres.

1. Cours pour officiers supérieurs.

Du 11 au 24 juin, à Bâle.

2. Cours de répétition d'opérations.

Cours pour capitaines de langue française, du 2 au 16 septembre,
 à Genève.

» » » » allemande, du 5 au 19 août, à
 Zurich.

3. Ecoles préparatoires d'officiers.

Pour médecins de langue allemande, du 18 mars au 19 avril, à
 Bâle.

» » » » du 24 juin au 26 juillet, à
 Bâle.

» » » » du 23 septembre au 25 oc-
 tobre, à Bâle.

4. Ecoles de sous-officiers.

Pour infirmiers de langue allemande, du 24 mars au 19 avril, à
 Bâle.

» » » française, du 12 mai au 7 juin, à
 Genève.

» » » allemande, du 30 juin au 26 juillet, à
 Bâle.

5. Cours d'hôpitaux.

De janvier à juin, et d'octobre à décembre, dans les hôpitaux de
 Genève, Lausanne, Fribourg, St-Imier, Berne, Lucerne, Bâle,
 Aarau, Zurich, Winterthour, St-Gall, Hérisau, Altorf, Coire et
 Lugano.

2. Section vétérinaire.

A. Ecole préparatoire d'officiers.

Du 27 mai au 30 juin, à Thoune.

B. Ecoles de recrues.

Les vétérinaires doivent faire leur service de recrues à l'école de recrues d'artillerie de campagne de l'arrondissement de division respectif, et ils y seront envoyés habillés, armés et équipés comme recrues du train.

C. Cours de répétition.

Pour officiers vétérinaires, du 17 au 30 juin, à Thoune.

D. Cours de maréchaux-ferrants.

Pour les maréchaux-ferrants incorporés dans la cavalerie et dans l'artillerie, du 9 novembre au 8 décembre, à Thoune.

Observation. Les recrues maréchaux-ferrants reçoivent leur instruction de soldat dans les écoles de leur arme.

VII. Troupes d'administration.

A. Ecole préparatoire d'officiers.

Du 23 avril au 29 mai, à Thoune.

B. Ecoles de sous-officiers.

- I. Ecole pour sous-officiers et soldats de toutes les armes, des divisions III à VIII, du 13 février au 3 mars, à Thoune.
- II. Ecole pour sous-officiers et soldats de toutes les armes, des divisions III à VIII, du 5 au 24 mars, à Thoune.
- III. Ecole pour sous-officiers et soldats de toutes les armes, des divisions I et II, du 2 au 21 avril, à Fribourg.

C. Ecoles d'officiers.

Pour quartiers-maîtres de régiment, du 31 mai au 27 juin, à Thoune.
 Pour officiers supérieurs d'administration, du 6 au 19 août, à Thoune.

D. Ecole de recrues.

Ecole pour les recrues de toutes les compagnies d'administration :

Cadres, du 1 ^{er} juillet au 23 août,	}	à Thoune.
Recrues, du 11 juillet au 23 août,		

E. Cours de répétition.

Compagnie d'administration n° 1, (conjointement avec le 6^{me} régiment d'infanterie), du 18 au 31 août, à Payerne.

» » » 2, (conjointement avec les 7^{me} et 8^{me} régiments d'infanterie), du 15 au 29 septembre, à Fribourg.

» » » 4, (conjointement avec la IV^{me} division), du 26 août au 14 septembre, à Langenthal.

» » » 8, (conjointement avec les XV^{me} et XVI^{me} brigades d'infanterie), du 26 août au 14 septembre, à Lucerne.

VIII. Ecoles centrales.

Ecole centrale I^a. Première école pour premiers-lieutenants et lieutenants de toutes les armes et pour les adjudants, du 16 février au 29 mars, à Thoune.

» » I^b. Seconde école pour premiers-lieutenants et lieutenants de toutes les armes, du 19 septembre au 31 octobre, à Thoune.

» » II. Pour capitaines de toutes les armes, du 6 juillet au 16 août, à Thoune.

» » IV. Pour lieutenants-colonels de toutes les armes, du 2 au 30 mai, à Zurich.

Cours pour colonels, du 17 juin au 1^{er} juillet, à Berne.

IX. Manœuvres de la IV^{me} division de l'armée.

Les troupes entreront en ligne à la clôture des cours préparatoires. Commencement des manœuvres, le 10 septembre. A l'exception du parc de division qui sortira du service le 15 septembre, toutes les troupes seront licenciées le 14 septembre. Terrain de manœuvre: secteur de terrain entre Sursee-Ruswyl-Huttwyl. Le jour d'inspection sera fixé plus tard.



Cours rangés dans l'ordre des places d'armes.



Jours d'entrée et de licenciement y compris.



Place d'armes d'Aarau.

1. Ecole de tir pour sous-officiers d'infanterie de la V^{me} division, du 28 février au 28 mars.
2. Ecole de cadres de cavalerie :
Un certain nombre d'officiers et de sous-officiers de cavalerie, du 9 mars au 21 avril.
3. Cours de répétition d'infanterie (I) :
Bataillon de fusiliers n° 60 de landwehr :
Cadres, du 2 au 12 avril.
Troupes, du 6 au 12 avril.
4. Cours de remonte de cavalerie pour chevaux de recrues et de remonte, du 28 avril au 11 août.
5. Cours de répétition d'infanterie (II) :
Bataillon de fusiliers n° 59 de landwehr :
Cadres, du 21 au 31 mai.
Troupes, du 25 au 31 mai.

6. Ecole de recrues d'infanterie (I) :
 Le tiers des recrues d'infanterie des cantons d'Argovie, de Soleure et des deux Bâle, et le tiers des recrues tambours et trompettes de l'arrondissement :
 Cadres, du 1^{er} juin au 25 juillet.
 Recrues, du 9 juin au 25 juillet.
7. Ecole de recrues d'infanterie (II) :
 Le tiers des recrues d'infanterie des cantons d'Argovie, de Soleure et des deux Bâle, et le tiers des recrues tambours et trompettes de l'arrondissement :
 Cadres, du 27 juillet au 19 septembre.
 Recrues, du 4 août au 19 septembre.
8. Ecole de recrues de dragons :
 Recrues des escadrons n^{os} 7 à 15, sans les recrues de langue française de l'escadron n^o 7, de Berne, du 10 août au 11 octobre.
9. Cours de répétition sanitaire (cours préparatoire au rassemblement de division) :
 Etat-major du lazaret de campagne n^o IV. Ambulances n^{os} 16 à 19 et personnel sanitaire des bataillons de fusiliers n^{os} 37 à 48, et du bataillon de carabiniers n^o 4, à l'exception des médecins de bataillon et des 4 plus jeunes infirmiers de chaque bataillon :
 Officiers et sous-officiers, du 29 août au 8 septembre.
 Troupes, du 1^{er} au 8 septembre.
10. Cours de répétition d'infanterie (III) :
 Régiment d'infanterie n^o 19 de landwehr :
 Etat-major,
 Cadres du bataillon de fusiliers n^o 55, } du 2 au 6
 » » » » 56, } septembre.
 » » » » 57, }
11. Cours de répétition d'infanterie (IV) :
 Bataillon de fusiliers n^o 58 de landwehr :
 Cadres, du 17 au 27 septembre.
 Troupes, du 21 au 27 septembre.
12. Ecole préparatoire d'officiers d'infanterie de la V^{me} division, du 21 septembre au 3 novembre.

Place d'armes d'Aarwangen.

13. Cours de répétition du génie (cours préparatoire au rassemblement de division):
Pionniers d'infanterie de la IV^{me} division, du 28 août au 8 septembre.

Place d'armes de Bâle.

14. Ecole de recrues sanitaires (I):
Recrues de langue allemande de la II^{me}, IV^{me} et VIII^{me} division:
Cours préparatoire, du 3 au 14 mars.
Ecole de recrues, du 14 mars au 19 avril.
15. Ecole préparatoire d'officiers sanitaires (I), pour médecins de langue allemande, du 18 mars au 19 avril.
16. Ecole de sous-officiers sanitaires (I):
Un certain nombre d'infirmiers de langue allemande, du 24 mars au 19 avril.
17. Ecole de recrues sanitaires (II):
Recrues de la V^{me} et VI^{me} division:
Cours préparatoire, du 9 au 20 juin.
Ecole de recrues, du 20 juin au 26 juillet.
18. Cours pour officiers supérieurs sanitaires, du 11 au 24 juin.
19. Ecole préparatoire d'officiers sanitaires (II), pour médecins de langue allemande, du 24 juin au 26 juillet.
20. Ecole de sous-officiers sanitaires (II):
Un certain nombre d'infirmiers de langue allemande, du 30 juin au 26 juillet.
21. Ecole de recrues sanitaires (III):
Recrues de la III^{me} et VII^{me} division:
Cours préparatoire, du 8 au 19 septembre.
Ecole de recrues, du 19 septembre au 25 octobre.
22. Ecole préparatoire d'officiers sanitaires (III), pour médecins de langue allemande, du 23 septembre au 25 octobre.

Place d'armes de Bellinzone.

23. Ecole de recrues d'infanterie :

Deux tiers des recrues d'infanterie du canton du Tessin, un quart des recrues des cantons des Grisons (vallées de Mesocco et Calanca y comprises) et de Glaris, plus deux cinquièmes des recrues d'Uri et de Schwyz, les recrues de langue française du Valais (VIII), ainsi que les recrues tambours et trompettes du Tessin, et des autres cantons en proportion du chiffre ci-dessus de leurs recrues :

Cadres, du 27 février au 21 avril.

Recrues, du 6 mars au 21 avril.

24. Cours de répétition d'infanterie (cours préparatoire aux manœuvres de brigade) :

Régiment d'infanterie n° 32 :

Etat-major,

Bataillon de fusiliers n° 94,	} du 28 août au 6 septembre.
» » » 95,	
» » » 96,	

Place d'armes de Berne.

25. Cours de remonte de cavalerie pour chevaux de recrues et de remonte, du 25 juillet 1887 au 14 janvier 1888.

26. Etat-major général (travaux de subdivision), du 4 janvier au 18 février :

Un certain nombre d'officiers de l'état-major général.

27. Cours préparatoire de cavalerie (I), pour les recrues des escadrons n°s 7 à 15, à l'exception de recrues de langue française de l'escadron n° 7, de Berne, du 14 janvier au 4 février.

28. Cours préparatoire de cavalerie (II), pour les recrues des escadrons n°s 1 à 6, pour les recrues de langue française de l'escadron n° 7, de Berne, ainsi que pour les recrues de guides de tous les arrondissements de division, du 4 au 24 février.

29. Ecole de tir pour les sous-officiers d'infanterie de la III^{me} division, du 10 février au 10 mars.

30. Cours de répétition d'armuriers (I), du 15 février au 7 mars :

Un certain nombre d'armuriers d'infanterie.

31. Cours pour officiers du service territorial et d'étapes, du 21 février au 4 mars.

32. Ecole de recrues de dragons pour les recrues des escadrons n^{os} 1 à 6, pour les recrues de langue française de l'escadron n^o 7, de Berne, et pour les recrues de toutes les compagnies de guides, du 25 février au 27 avril.
33. Etat-major général (travaux de subdivision), du 2 au 16 mars:
Un certain nombre d'officiers de l'état-major général.
34. Cours pour secrétaires d'état-major, du 4 au 25 mars.
35. Cours de répétition d'infanterie (I):
Bataillon de carabiniers n^o 3 de landwehr:
Cadres, du 6 au 16 mars.
Troupes, du 10 » 16 »
36. Cours de répétition d'armuriers (II), du 7 au 28 mars:
Un certain nombre d'armuriers d'infanterie.
37. Ecole de recrues d'infanterie (I):
Le tiers des recrues d'infanterie du canton de Berne (III),
la moitié des recrues de langue allemande de Fribourg
et le tiers des recrues tambours et trompettes de l'arrondissement:
Cadres, du 12 mars au 5 mai.
Recrues, du 20 » » 5 »
38. Ecole d'état-major général (I), du 2 avril au 6 mai:
Un certain nombre d'officiers de l'état-major général.
39. Cours de répétition d'armuriers (III), du 4 au 25 avril:
Un certain nombre d'armuriers d'infanterie.
40. Cours de répétition d'infanterie (II):
Bataillon de fusiliers n^o 25 de landwehr:
Cadres, du 1 au 11 mai.
Troupes, du 5 » 11 »
41. Ecole de recrues d'infanterie (II):
Le tiers des recrues d'infanterie du canton de Berne (III),
la moitié des recrues de langue allemande de Fribourg
et le tiers des recrues tambours et trompettes de l'arrondissement:
Cadres, du 7 mai au 30 juin.
Recrues, du 15 » » 30 »
42. Cours de répétition du génie (I):
Bataillon n^o 1, { compagnie de pontonniers, } du 9 au 26
» » » pionniers, } juin.

43. Cours de répétition d'artillerie (I):
Bataillon du train n° I, 1^{re} division (génie), du 14 au 29 juin.
44. Cours pour colonels, du 17 juin au 1^{er} juillet.
45. Cours de répétition d'infanterie (III):
Bataillon de fusiliers n° 26 de landwehr:
Cadres, du 25 juin au 5 juillet.
Troupes, du 29 » » 5 »
46. Cours de répétition du génie (II):
Bataillon n° 2, { compagnie de pontonniers, } du 26 juin au
« » pionniers, } 13 juillet.
47. Cours de répétition d'artillerie (II):
Bataillon du train n° II, 1^{re} division (génie), du 29 juin au 14 juillet.
48. Etat-major général (travaux de subdivision), du 2 juillet au 21 septembre:
Un certain nombre d'officiers de l'état-major général.
49. Ecole de recrues d'infanterie (III):
Le tiers des recrues d'infanterie du canton de Berne (III), toutes les recrues de langue allemande de Berne (II) et le tiers des recrues tambours et trompettes de l'arrondissement:
Cadres, du 2 juillet au 25 août.
Recrues, du 10 » » 25 »
50. Cours de répétition de cavalerie (I):
Compagnies de guides n°s 3 et 5, du 23 juillet au 3 août.
51. Cours de répétition de cavalerie (II), du 7 au 18 août:
Escadron n° 4, conjointement avec le 5^{me} régiment d'infanterie.
52. Cours de répétition d'artillerie (III), du 14 au 29 août:
Bataillon du train n° II, 2^{me} division (administration).
53. Cours de répétition d'infanterie (IV):
Bataillon de fusiliers n° 27 de landwehr:
Cadres, du 17 au 27 août.
Troupes, du 21 » 27 »
54. Cours de répétition de cavalerie (III), du 27 août au 7 septembre:
Escadron n° 5, conjointement avec le 6^{me} régiment d'infanterie.

55. Cours de répétition d'artillerie (IV), cours préparatoire au rassemblement de division :
Parc de la IV^{me} division, colonnes de parc n^{os} 7 et 8, du 29 août au 7 septembre.
56. Cours de répétition d'infanterie (V) :
Régiment d'infanterie n^o 10 de landwehr :
Etat-major
Cadres du bataillon de fusiliers n^o 28, } du 2 au 6
» » » n^o 29, } septembre.
» » » n^o 30, }
57. Cours de répétition d'infanterie (VI) :
7^{me} régiment, { Etat-major
Bataillon de fusiliers n^o 20, } du 7 au 24
» » » 21, } septembre.
58. Cours de répétition de cavalerie (IV), du 13 au 24 septembre :
Escadron n^o 6, conjointement avec le 7^{me} régiment d'infanterie.
59. Cours de répétition d'infanterie (VII) :
8^{me} régiment, { Etat-major
Bataillon de fusiliers n^o 23, } du 25 sep-
» » » 24, } tembre au
12 octobre.
60. Cours de répétition de cavalerie (V), du 1^{er} au 12 octobre :
Compagnies de guides n^o 2 et 9, conjointement avec le 8^{me} régiment d'infanterie.
61. Ecole préparatoire d'officiers d'infanterie de la III^{me} division, du 16 octobre au 28 novembre.
62. Cours de répétition de cavalerie (VI), du 22 octobre au 2 novembre :
Retardataires des escadrons n^{os} 1 à 14 et des compagnies de guides n^{os} 1 à 4, 9 et 10.
63. Ecole d'état-major général (II), du 4 novembre au 1^{er} décembre :
Un certain nombre d'officiers de l'état-major général.
64. Etat-major général, du 2 au 22 décembre :
Un certain nombre d'officiers de la section des chemins de fer.
65. Etat-major général (travaux de subdivision), du 2 au 29 décembre :
Un certain nombre d'officiers de l'état-major général.

Place d'armes de Berthoud.

66. Cours de répétition d'infanterie:

Régiment d'infanterie n° 10 de landwehr:

Etat-major,

Bataillon de fusiliers n° 28,	} du 6 au 12 septembre.
» » » 29,	
» » » 30,	
» » » 30,	

Place d'armes de Bière.

67. Cours de répétition d'infanterie (I):

Bataillon de fusiliers n° 1, du 12 au 29 mars.

68. Cours de répétition d'infanterie (II):

Bataillon de fusiliers n° 2, du 3 au 20 avril.

69. Ecole de recrues d'artillerie (I), du 4 avril au 30 mai:

Recrues des batteries nos 1 et 2 (Genève), 3 à 8 (Vaud)
et 9 (Fribourg).

70. Cours de répétition de cavalerie, du 28 mai au 8 juin:

Régiment de dragons n° 1, escadrons nos 1, 2 et 3, et
compagnie de guides n° 1.

71. Ecole de recrues d'artillerie (II), du 8 juin au 3 août:

Recrues des batteries nos 10 et 11 (Neuchâtel), 12 (Berne),
ainsi que les recrues des colonnes de parc nos 1 à 4.

72. Ecole de recrues d'artillerie (III), du 8 juin au 3 août:

Recrues de langue française des compagnies de position
nos 8 à 10.

73. Cours de tir pour officiers d'artillerie de position, du 17 juillet
au 2 août.

74. Cours de répétition d'artillerie (I):

I^{re} brigade.

Régiment n° 1, batteries de 8 ^{cm} nos 1 et 2,	} du 3 au 22
» » 2, » » 8 ^{cm} » 3 » 4,	

75. Cours de répétition d'artillerie (II):

II^{me} brigade.

Régiment n° 1, batteries de 8 ^{cm} nos 7 et 8,	} du 22 août au
» » 2, » » 8 ^{cm} » 9 » 10,	

76. Cours de répétition d'artillerie (III):

Parc de division I, colonnes de parc nos 1 et 2, du 10 au
27 septembre.

77. Cours de répétition d'artillerie (IV) :
I^{re} brigade, régiment n° 3, batteries de 8^{cm} n°s 5 et 6,
du 10 au 29 septembre.
78. Cours de répétition d'artillerie (V) :
Bataillon du train n° I, 2^{me} division (administration), du
26 septembre au 11 octobre.

Place d'armes de Bipp et environs.

79. Cours de répétition de cavalerie (cours préparatoire au rassemblement de division) :
Régiment de dragons n° 4.
Escadron n° 10, }
» » 11, } du 3 au 7 septembre.
» » 12, }

Place d'armes de Brougg.

80. Ecole de recrues du génie (I) :
Recrues pionniers de toutes les divisions :
Cadres, du 3 avril au 2 juin.
Recrues, du 12 avril au 2 juin.
81. Cours de répétition du génie (I), du 21 juillet au 8 août
Bataillon n° 8, compagnies de pontonniers et de pionniers
82. Ecole de recrues du génie (II) :
Recrues pontonniers de toutes les divisions :
Cadres, du 31 juillet au 29 septembre.
Recrues, du 9 août au 29 septembre.
83. Cours de répétition du génie (II) :
Bataillon n° 5 de landwehr ; compagnie de pontonniers :
Cadres, du 1^{er} au 11 octobre.
Troupes, du 5 au 11 octobre.
84. Cours de répétition du génie (III) :
Bataillon n° 6 de landwehr ; compagnie de pontonniers :
Cadres, du 1^{er} au 11 octobre.
Troupes, du 5 au 11 octobre.

Place d'armes de Coire.

85. Cours de répétition d'artillerie :
Parc de division VIII :
Colonne de parc n° 15, du 21 mars au 7 avril.
» » » 16, du 6 au 23 avril.

86. Ecole de recrues d'infanterie :

Trois quarts des recrues d'infanterie des cantons des Grisons et de Glaris, un tiers des recrues du canton du Tessin, plus trois cinquièmes des recrues d'Uri et de Schwyz, les recrues de langue allemande du Valais, et les recrues tambours et trompettes de ces cantons en proportion du chiffre ci-dessus de leurs recrues :

Cadres, du 30 avril au 23 juin.

Recrues, du 8 mai au 23 juin.

87. Ecole de tir pour les sous-officiers d'infanterie de la VIII^me division, du 20 juillet au 18 août.

88. Cours de répétition d'infanterie (I) ; cours préparatoire aux manœuvres de brigade :

Bataillon de carabiniers n° 8, du 28 août au 6 septembre.

89. Cours de répétition d'infanterie (II) ; cours préparatoire aux manœuvres de brigade :

XVI^me brigade, état-major de brigade, du 27 août au 6 septembre.

Régiment n° 31 :

Etat-major,

Bataillon de fusiliers n° 91,	} du 28 août au	
» » » 92,		} 6 septembre.
» » » 93,		
» » » 93,		

90. Ecole préparatoire d'officiers d'infanterie de la VIII^me division, du 21 septembre au 3 novembre.

Place d'armes de Colombier.

91. Ecole de tir pour les sous-officiers d'infanterie de la II^me division, du 28 février au 28 mars.

92. Ecole de recrues d'infanterie (I) :

La moitié des recrues d'infanterie des cantons de Genève, Fribourg, Neuchâtel et Berne, à l'exception des recrues de langue allemande de Berne et de Fribourg, et la moitié des recrues tambours et trompettes de l'arrondissement :

Cadres, du 2 avril au 26 mai.

Recrues, du 10 avril au 26 mai.

93. Ecole de recrues d'infanterie (II) :
 La moitié des recrues d'infanterie des cantons de Genève, Fribourg, Neuchâtel et Berne, à l'exception des recrues de langue allemande de Berne et de Fribourg, et la moitié des recrues tambours et trompettes de l'arrondissement :
 Cadres, du 28 mai au 21 juillet.
 Recrues, du 5 juin au 21 juillet.
94. Cours de répétition d'infanterie (I), du 1^{er} au 18 août :
 5^{me} régiment, bataillon de fusiliers n° 13.
95. Cours de répétition d'infanterie (II), du 20 août au 6 septembre :
 6^{me} régiment, bataillon de fusiliers n° 18.
96. Cours de répétition d'infanterie (III), du 7 au 24 septembre :
 7^{me} régiment, bataillon de fusiliers n° 19.
97. Cours de répétition d'infanterie (IV), du 25 septembre au 12 octobre :
 8^{me} régiment, bataillon de fusiliers n° 22.
98. Ecole préparatoire d'officiers d'infanterie de la II^{me} division, du 15 octobre au 27 novembre.

Place d'armes de Dagmersellen.

99. Cours de répétition d'infanterie, cours préparatoire au rassemblement de division :
 Bataillon de fusiliers n° 43, du 28 août au 6 septembre.

Place d'armes d'Emmenbrucke.

100. Cours de répétition du génie ; cours préparatoire aux manœuvres de brigade d'infanterie :
 Tous les pionniers d'infanterie de la VIII^{me} division, du 28 août au 6 septembre.

Place d'armes de Frauenfeld.

101. Ecole de sous-officiers pour le train d'armée de langue allemande, du 22 février au 29 mars.
 Ecole de recrues d'artillerie (I), du 24 février au 24 mars :
 Toutes les recrues trompettes de langue allemande.

103. Ecole de recrues d'artillerie (II), du 4 avril au 30 mai:
Recrues des batteries n^{os} 33 à 36, 37 et 47 (Zurich),
n^o 48 (Tessin), et les recrues des colonnes de parc et
du train d'armée du Tessin.
104. Cours de répétition d'artillerie (I):
Batterie de 8^{em} n^o 7 de landwehr, du 29 mai au 5 juin.
105. Ecole de recrues d'artillerie (III), du 2 juin au 28 juillet:
Recrues des batteries n^{os} 23, 24, 25, 26, 31 et 32 (Argo-
vie) et n^{os} 41 à 44 (St-Gall).
106. Cours de répétition de cavalerie, du 31 juillet au 11 août:
Régiment de dragons n^o 7, escadrons n^{os} 19, 20 et 21.
107. Ecole de recrues d'artillerie (IV), du 15 août au 10 octobre:
Recrues des batteries n^{os} 27 (Bâle-Campagne), 38 et 39
(Thurgovie) et 40 (Appenzell Rh.-Ext.), ainsi que les
recrues des colonnes de parc des cantons de Zurich,
Schwyz, Glaris, Zoug, Bâle-Campagne, Argovie, Appen-
zell, Schaffhouse, Grisons, St-Gall et Thurgovie.
108. Cours de répétition d'artillerie (II), cours préparatoire aux
manœuvres de brigade d'infanterie:
Régiment n^o VIII/1, batteries de 8^{em} n^{os} 43 et 44, du 26
août au 6 septembre.
109. Ecole de recrues d'artillerie (V), du 9 octobre au 21 novembre:
Recrues du train d'armée des divisions VI, VII et VIII,
à l'exception des recrues du Tessin et du Valais.

Place d'armes de Fribourg.

110. Ecole de sous-officiers de troupes d'administration:
Un certain nombre de sous-officiers et de soldats de toutes
armes, de la I^{re} et II^{me} division, du 2 au 21 avril.
111. Cours de répétition d'infanterie (I), du 11 au 28 juillet:
Bataillon de carabiniers n^o 2.
112. Cours de répétition d'infanterie (II), du 1^{er} au 18 août:
5^{me} régiment; état-major de régiment et bataillons de fu-
siliers n^{os} 14 et 15.

113. Cours de répétition sanitaire :
 Etat-major du lazaret de campagne II, ambulances n^{os} 7 et 8, et personnel sanitaire des bataillons de fusiliers n^{os} 13 à 24 et du bataillon de carabiniers n^o 2, à l'exception des médecins de bataillon et des quatre plus jeunes infirmiers de chaque bataillon :
 Officiers et sous-officiers, du 13 au 29 août.
 Troupe, du 16 au 29 août.
114. Cours de répétition d'artillerie, du 14 au 29 août :
 Un détachement du bataillon du train n^o II.
115. Cours de répétition d'infanterie (III), du 20 août au 6 septembre :
 6^{me} régiment ; état-major de régiment et bataillons de fusiliers n^{os} 16 et 17.
116. Cours de répétition de troupes d'administration (conjointement avec les régiments d'infanterie n^{os} 7 et 8) : Compagnie d'administration n^o 2, du 15 au 29 septembre.

Pièce d'armes de St-Gall.

117. Ecole de tir pour les sous-officiers d'infanterie de la VII^{me} division, du 16 mars au 14 avril.
118. Cours de répétition d'infanterie (I) :
 Bataillon de fusiliers n^o 81 de landwehr :
 Cadres, du 16 au 26 avril.
 Troupes, du 20 au 26 avril.
119. Cours de répétition d'infanterie (II) :
 Bataillon de fusiliers n^o 82 de landwehr :
 Cadres, du 28 avril au 8 mai.
 Troupes, du 2 au 8 mai.
120. Ecole de recrues d'infanterie (I) :
 La moitié des recrues d'infanterie des cantons de St-Gall, de Thurgovie et des deux Appenzell, et la moitié des recrues tambours et trompettes de l'arrondissement, du 19 mai au 15 juin.
121. Ecole de recrues d'infanterie (II) :
 La moitié des recrues d'infanterie des cantons de St-Gall, de Thurgovie et des deux Appenzell, et la moitié des recrues tambours et trompettes de l'arrondissement :
 Cadres, du 13 au 21 juillet.
 Recrues, du 17 août au 5 septembre.

122. Cours de répétition d'infanterie (III):
 Bataillon de fusiliers n° 79 de landwehr :
 Cadres, du 18 au 28 septembre.
 Troupes, du 22 au 28 septembre.
123. Ecole préparatoire d'officiers d'infanterie de la VII^me division,
 du 1^{er} octobre au 13 novembre.

Place d'armes de Genève.

124. Ecole de recrues sanitaires de langue française de la I^{re}, II^me
 et VIII^me division:
 Cours préparatoire, du 21 avril au 2 mai.
 Ecole de recrues, du 2 mai au 7 juin.
125. Ecole de sous-officiers sanitaires, du 12 mai au 7 juin :
 Un certain nombre d'infirmiers de langue française.
126. Cours de répétition d'artillerie, du 29 mai au 11 juin :
 Train de ligne de la I^{re} division.
127. Cours de répétition d'opérations:
 Un certain nombre de capitaines de langue française, du
 2 au 16 septembre.
128. Cours d'état-major général :
 Un certain nombre d'officiers de l'état-major général, du
 23 septembre au 20 octobre.
129. Ecole de recrues d'artillerie:
 Recrues du train d'armée de la I^{re} et II^me division, du 28
 septembre au 10 novembre.
130. Cours de répétition d'infanterie, du 5 au 22 octobre:
 Bataillon de fusiliers n° 10.

Place d'armes de Hérisau.

131. Cours de répétition d'infanterie (I):
 Bataillon de fusiliers n° 80 de landwehr:
 Cadres, du 3 au 13 avril.
 Troupes, du 7 » 13 »
132. Cours de répétition d'infanterie (II):
 Bataillon de fusiliers n° 84 de landwehr :
 Cadres, du 16 au 26 avril.
 Troupes, du 20 » 26 »

133. Cours de répétition d'infanterie (III):
 Bataillon de carabiniers n° 7 de landwehr:
 Cadres, du 28 avril au 8 mai.
 Troupes, du 2 au 8 mai.
134. Ecole de recrues d'infanterie (I):
 La moitié des recrues d'infanterie des cantons de St-Gall,
 de Thurgovie et des deux Appenzell, et la moitié des re-
 crues tambours et trompettes de l'arrondissement:
 Cadres, du 11 au 19 mai.
 Recrues, du 15 juin au 4 juillet.
135. Ecole de recrues d'infanterie (II):
 La moitié des recrues d'infanterie des cantons de St-Gall,
 de Thurgovie et des deux Appenzell, et la moitié des
 recrues tambours et trompettes de l'arrondissement, du
 21 juillet au 17 août.
136. Cours de répétition d'infanterie (IV):
 Bataillon de fusiliers n° 83 de landwehr:
 Cadres, du 18 au 28 septembre.
 Troupes, du 22 » 28 »

Place d'armes de Herzogenbuchsee et environs.

137. Cours de répétition d'infanterie, cours préparatoire au rassem-
 blement de division:
- | | | | | |
|---------------------------|---|------------------------------|---|---------------|
| 13 ^{me} régiment | { | Etat-major | } | du 28 août au |
| | | Bataillon de fusiliers n° 37 | | 6 septembre. |
| | | » | » | |
| | | » | » | |
| | | » | » | |

Place d'armes de Langenthal.

138. Etat-major de la IV^{me} division de l'armée, du 26 août au
 6 septembre.
139. Cours de répétition de troupes d'administration (conjointement
 avec la IV^{me} division):
 Compagnie d'administration n° 4, du 26 août au 14 sep-
 tembre.

140. Cours de répétition d'infanterie, cours préparatoire au rassemblement de division:
 VII^me brigade, état-major de brigade, du 27 août au 6 septembre.
 14^me régiment, état-major de régiment et bataillons de fusiliers n^{os} 40, 41 et 42, du 28 août au 6 septembre, à Langenthal et environs.
141. Cours de répétition d'artillerie, cours préparatoire au rassemblement de division:
 Bataillon du train n^o IV, 2^me division (administration), du 30 août au 14 septembre.
142. Cours de répétition de cavalerie, cours préparatoire au rassemblement de division:
 Compagnies de guides n^{os} 4 et 10, du 3 au 5 septembre.

Place d'armes de Langnau (Lucerne).

143. Cours de répétition d'infanterie, cours préparatoire au rassemblement de division:
 Bataillon de fusiliers n^o 44, du 28 août au 6 septembre.

Place d'armes de Lausanne.

144. Ecole de tir pour les sous-officiers d'infanterie de la I^{re} division de l'armée, du 10 février au 10 mars.
145. Cours de répétition d'infanterie (I):
 Bataillon de fusiliers n^o 8, du 12 au 29 mars.
146. Cours de répétition d'infanterie (II):
 Bataillon de fusiliers n^o 7, du 3 au 20 avril.
147. Cours de répétition d'infanterie (III):
 Bataillon de fusiliers n^o 9, du 21 avril au 8 mai.
148. Cours de répétition du génie, du 21 avril au 8 mai:
 Bataillon n^o 1, compagnie de sapeurs et tous les pionniers d'infanterie de la I^{re} division.
149. Ecole de recrues d'infanterie (I):
 La moitié des recrues d'infanterie des cantons de Vaud, Valais (I) et Genève (I), et la moitié des recrues tambours et trompettes de l'arrondissement:
 Cadres, du 11 mai au 4 juillet.
 Recrues, du 19 » » 4 »

150. Ecole de recrues d'infanterie (II):

La moitié des recrues d'infanterie des cantons de Vaud, Valais (I) et Genève (I), et la moitié des recrues tambours et trompettes de l'arrondissement:

Cadres, du 5 juillet au 28 août.

Recrues, du 13 » » 28 »

151. Cours de répétition d'infanterie (IV):

Bataillon de carabiniers n° 1, du 17 septembre au 4 octobre.

152. Ecole préparatoire d'officiers d'infanterie de la I^{re} division, du 5 octobre au 17 novembre.

Place d'armes de Liestal.

153. Ecole de recrues d'infanterie:

Le tiers des recrues d'infanterie des cantons d'Argovie (V), Soleure et les deux Bâle, et le tiers des recrues tambours et trompettes de l'arrondissement:

Cadres, du 6 avril au 30 mai.

Recrues, du 14 » » 30 »

154. Ecole de recrues du génie (I):

Recrues sapeurs des divisions I à IV et des arrondissements de recrutement 4 et 5 de la VIII^{me} division:

Cadres, du 5 juin au 4 août.

Recrues, du 14 » » 4 »

155. Ecole de recrues du génie (II):

Recrues sapeurs des divisions V à VIII, à l'exception des recrues des arrondissements de recrutement 4 et 5 de la VIII^{me} division:

Cadres, du 7 août au 6 octobre.

Recrues, du 16 » » 6 »

156. Cours de répétition du génie (I):

Bataillon n° 5 de landwehr, compagnies de sapeurs et de pionniers:

Cadres, du 8 au 18 octobre.

Troupes, du 12 » 18 »

157. Cours de répétition du génie (II):
 Bataillon n° 6 de landwehr, compagnies de sapeurs et de pionniers:
 Cadres, du 8 au 18 octobre.
 Troupes, du 12 » 18 »
158. Cours de répétition du génie (III):
 Pionniers d'infanterie de landwehr de la V^{me} et VI^{me} division:
 Cadres, du 8 au 18 octobre.
 Troupes, du 12 » 18 »
159. Cours de répétition du génie (IV):
 Bataillon n° 8, compagnie de sapeurs, du 10 au 27 octobre.

Place d'armes de Lucerne.

160. Ecole de recrues d'infanterie (I):
 La moitié des recrues d'infanterie des cantons de Berne (IV^{me} division) et de Lucerne, toutes les recrues d'infanterie des cantons d'Unterwald-le-Haut et le Bas et la moitié des recrues tambours et trompettes de l'arrondissement:
 Cadres, du 5 mars au 28 avril.
 Recrues, du 13 » » 28 »
161. Ecole de recrues d'infanterie (II):
 La moitié des recrues d'infanterie des cantons de Berne (IV^{me} division) et de Lucerne, toutes les recrues d'infanterie des cantons d'Argovie (IV) et de Zoug et la moitié des recrues tambours et trompettes de l'arrondissement:
 Cadres, du 4 mai au 27 juin.
 Recrues, du 12 » » 27 »
162. Ecole de recrues d'infanterie (III):
 Recrues instituteurs de tous les cantons:
 Cadres, du 2 juillet au 25 août.
 Recrues, du 10 » » 25 »
163. Ecole de tir pour les sous-officiers d'infanterie de la IV^{me} division de l'armée, du 27 juillet au 25 août.

164. Cours de répétition de troupes d'administration, conjointement avec les manœuvres de brigade d'infanterie :
Compagnie d'administration n° 8, du 26 août au 14 septembre.
165. Cours de répétition d'infanterie :
XV^{me} brigade, état-major de brigade, du 27 août au 6 septembre.
29^{me} régiment, état-major de régiment et bataillons de fusiliers n°s 85, 86 et 87, } du 28 août au 6 septembre,
30^{me} régiment, état-major de régiment et bataillons de fusiliers n°s 88, 89 et 90, } à Lucerne et environs.
166. Cours de répétition d'artillerie, du 30 août au 14 septembre :
Bataillon du train n° VIII, 2^{me} division (administration).
167. Cours de répétition de cavalerie (cours préparatoire aux manœuvres de brigade d'infanterie) :
Compagnies de guides n°s 8 et 12, du 3 au 5 septembre.
168. Ecole préparatoire d'officiers d'infanterie de la IV^{me} division, du 21 septembre au 3 novembre.

Place d'armes de Moudon.

169. Cours de répétition d'infanterie :
Bataillon de fusiliers n° 6, du 29 août au 15 septembre.

Place d'armes de Muri et environs.

170. Cours de répétition de cavalerie (cours préparatoire aux manœuvres de brigade d'infanterie) :
8^{me} régiment de dragons, escadrons n°s 22, 23 et 24, du 3 au 7 septembre.

Place d'armes de Payerne.

171. Cours de répétition sanitaire :
Etat-major du lazaret de campagne I, ambulances n°s 4 et 5, et personnel sanitaire des bataillons de fusiliers n°s 1 à 12 et du bataillon de carabiniers n° 1, à l'exception des médecins de bataillon et des quatre plus jeunes infirmiers de chaque bataillon :
Officiers et sous-officiers, du 28 juillet au 13 août.
Troupes, du 31 juillet au 13 août.

172. Cours de répétition d'artillerie :
Un détachement de train de ligne de la I^{re} division, du
2 au 15 août.
173. Cours de répétition de troupes d'administration, conjointement
avec le 6^{me} régiment d'infanterie :
Compagnie d'administration n° 1, du 18 au 31 août.

Place d'armes de Pfaffnau.

174. Cours de répétition d'infanterie (cours préparatoire au ras-
semblement de division) :
Bataillon de carabiniers n° 4, du 28 août au 6 septembre.

Place d'armes de Plagne.

175. Cours de répétition du génie, bataillon n° 2 :
Compagnie de sapeurs,
Pionniers d'infanterie de la II^{me} di- } du 16 mai au 2 juin.
vision,

Place d'armes de Reiden.

176. Cours de répétition d'infanterie (cours préparatoire au ras-
semblement de division) :
15^{me} régiment.
Etat-major de régiment, } du 28 août
Bataillon de fusiliers n° 45, } au 6 septembre.

Place d'armes de Schaffhouse.

177. Cours de répétition d'infanterie :
Bataillon de fusiliers n° 61 de landwehr :
Cadres, du 31 juillet au 10 août.
Troupes, du 4 au 10 août.

Place d'armes de Sion.

178. Cours de répétition d'infanterie (I) :
Bataillon de fusiliers n° 12, du 21 avril au 8 mai.
179. Cours de répétition d'infanterie (II) :
Bataillon de fusiliers n° 11, du 18 juin au 5 juillet.

Place d'armes de Sursee.

180. Cours de répétition d'artillerie ; cours préparatoire aux manœuvres de brigade d'infanterie :
- | | | |
|----------------------------|---------------------------------------|------------------------|
| VIII ^{me} brigade | { Batterie de 8 ^{cm} n° 45 } | } du 26 août au 6 sep- |
| 2 ^{me} régiment | | |

Place d'armes de Thoune.

181. Ecole de sous-officiers d'administration (I), du 13 février au 3 mars :
Un certain nombre de sous-officiers et de soldats de toutes les armes des divisions III à VIII.
182. Ecole centrale I^a, du 16 février au 29 mars :
Un certain nombre de premiers-lieutenants et de lieutenants de toutes armes, et d'adjudants.
183. Ecole de sous-officiers d'artillerie, du 22 février au 29 mars :
Sous-officiers de toute l'artillerie et du train d'armée de langue française.
184. Ecole de recrues d'artillerie (I) :
Recrues trompettes de langues française et italienne, du 24 février au 24 mars.
185. Ecole de sous-officiers d'administration (II), du 5 au 24 mars :
Un certain nombre de sous-officiers et de soldats de toutes armes des divisions III à VIII.
186. Cours de tir (I), pour officiers d'artillerie, du 12 au 28 mars.
187. Ecole de recrues d'artillerie (II) :
Recrues des batteries n^{os} 13 à 21 (Berne), du 7 avril au 2 juin.
188. Ecole préparatoire d'officiers d'administration, du 23 avril au 29 mai.
189. Ecole de recrues d'artillerie (III) :
Recrues des compagnies d'artificiers n^{os} 1 et 2, du 25 mai au 7 juillet.
190. Ecole de recrues d'artillerie (IV) :
Recrues de langue allemande des compagnies de position n^{os} 1 à 7, du 26 mai au 21 juillet.
191. Ecole de recrues d'artillerie (V), du 26 mai au 30 juin :
Recrues de l'artillerie de forteresse (I^{re} moitié de leur école de recrues).

192. Cours de répétition d'artillerie (I) :
 Batterie de montagne n° 61 } du 26 mai au 14 juin.
 » » » » 62 }
193. Ecole préparatoire d'officiers vétérinaires, du 27 mai au 30 juin.
194. Ecole d'officiers d'administration (I) :
 Un certain nombre de quartiers-maitres de régiment, du 31 mai au 27 juin.
195. Cours de répétition d'artillerie (II) :
 Batterie de 8^{cm} n° 3 de landwehr, du 2 au 9 juin.
196. Ecole de recrues d'artillerie (VI) :
 Recrues des batteries n°s 22, 45 et 46 (Lucerne), n° 28 (Bâle-Ville) et n°s 29 et 30 (Soleure), et recrues des colonnes de parc des cantons de Berne, Lucerne, Unterwald-le-haut et le-bas, Soleure, Bâle-Ville et Valais (allemand), du 9 juin au 4 août.
197. Cours de répétition pour officiers vétérinaires, du 17 au 30 juin.
198. Ecole de recrues de troupes d'administration :
 Recrues de toutes les compagnies d'administration :
 Cadres, du 1^{er} juillet au 23 août.
 Recrues, du 11 juillet au 23 août.
199. Cours de tir (II), pour officiers d'artillerie :
 Un certain nombre d'officiers d'artillerie de position, du 4 au 20 juillet.
200. Ecole centrale II, du 6 juillet au 16 août :
 Un certain nombre de capitaines de toutes les armes.
201. Cours de répétition d'artillerie (III) :
 Compagnie d'artificiers n° 1, du 7 au 24 juillet.
202. Cours de répétition d'artillerie (IV) :
 Artillerie de position, III^{me} division de landwehr :
 Compagnies de position n°s 7, 10 et 11, du 21 au 28 juillet.
203. Cours de répétition d'artillerie (V) :
 Artillerie de position, III^{me} division :
 Compagnies de position n°s 4 et 7, du 31 juillet au 17 août.
204. Cours de répétition d'artillerie (VI) :
 Régiment II/3 : batteries de 8^{cm} n°s 11 et 12, du 5 au 24 août.

205. Ecole d'officiers d'administration (II), du 6 au 19 août :
Un certain nombre d'officiers supérieurs d'administration
206. Cours de répétition d'artillerie (VII), du 7 au 24 août :
Parc de la II^{me} division, colonnes de parc n^{os} 3 et 4.
207. Ecole préparatoire d'officiers d'artillerie (1^{re} partie), pour tous les genres d'artillerie et le train d'armée, du 17 août au 29 septembre.
208. Cours de répétition d'artillerie (VIII), cours préparatoire au rassemblement de division :
IV^{me} brigade :
1^{er} régiment, batteries de 8^{cm} n^{os} 19 et 20, } du 26 août
2^{me} » » » 8^{cm} » 21 et 22, } au
3^{me} » » » 8^{cm} » 23 et 24, } 6 septembre.
209. Cours de répétition de cavalerie, du 7 au 18 septembre :
Régiments de dragons n^{os} 3 et 5.
210. Cours de répétition d'artillerie (IX) :
II^{me} division d'artillerie de position, compagnies de position n^{os} 2 et 3, du 11 au 28 septembre.
211. Cours de répétition d'artillerie (X), du 18 septembre au 1^{er} octobre :
Train de ligne de la II^{me} division de l'armée.
212. Cours spécial pour serruriers et charrons de la III^{me}, V^{me}, VI^{me} et VII^{me} brigade d'artillerie et de la IV^{me} division de position, du 19 septembre au 3 octobre.
213. Ecole centrale I^b, du 19 septembre au 31 octobre :
Un certain nombre de premiers-lieutenants et de lieutenants de toutes les armes.
214. Ecole de recrues d'artillerie (VII) :
Recrues du train d'armée de la III^{me}, IV^{me} et V^{me} division et recrues du Valais de la VIII^{me} division, du 28 septembre au 10 novembre.
215. Cours spécial pour serruriers et charrons des bataillons du génie n^{os} 1, 2, 3, 5, 7 et 8, du 1^{er} au 18 octobre.
216. Cours de maréchaux-ferrants de cavalerie et d'artillerie, du 9 novembre au 8 décembre.
217. Cours préparatoire de cavalerie :
Recrues des escadrons de dragons n^{os} 7 à 15, sans les recrues de langue française de l'escadron n^o 7, de Berne, du 10 novembre au 1^{er} décembre.

Place d'armes de Wallenstadt.

218. Ecole de tir (I) pour officiers, du 2 avril au 1^{er} mai.
 219. » » » (II) » » du 5 juin au 4 juillet.
 220. » » » (III) » » du 6 juillet au 4 août.
 221. » » » (IV) » » du 7 août au 5 septembre.
 222. » » » (V) » » du 18 septembre au 17 octobre.

Place d'armes de Wangen s/A.

223. Cours de répétition du génie, cours préparatoire au rassemblement de division:
 Bataillon n° 4, du 28 août au 8 septembre.
 224. Cours de répétition d'artillerie, cours préparatoire au rassemblement de division:
 Bataillon du train n° IV, 1^{re} division (génie), du 30 août au 8 septembre.

Place d'armes de Winterthour.

225. Cours de répétition d'infanterie (I):
 Bataillon de fusiliers n° 63 de landwehr:
 Cadres, du 21 au 31 mai.
 Troupes, du 25 » 31 »
 226. Cours de répétition d'infanterie (II):
 Bataillon de fusiliers n° 62 de landwehr:
 Cadres, du 1^{er} au 11 juin.
 Troupes, du 5 » 11 »

Place d'armes d'Yverdon.

227. Cours de répétition d'infanterie (I), du 11 au 28 août:
 Bataillon de fusiliers n° 3.
 228. Cours de répétition d'infanterie (II), du 29 août au 15 septembre:
 Bataillon de fusiliers n° 4.
 229. Cours de répétition d'infanterie (III), du 17 septembre au 4 octobre:
 Bataillon de fusiliers n° 5.

Place d'armes de Zofingue.

230. Ecole de recrues armuriers:
Recrues armuriers de tous les cantons, du 10 juillet au 25 août.
231. Cours de répétition d'infanterie (I), cours préparatoire au rassemblement de division:
VIII^{me} brigade, état-major de brigade, du 27 août au 6 septembre.
16^{me} régiment, état-major de régiment et bataillons de fusiliers n^{os} 46, 47 et 48, du 28 août au 6 septembre.
232. Cours de répétition d'infanterie (II), du 6 au 12 septembre:
19^{me} régiment { état-major de régiment et bataillons de
de landwehr, { fusiliers n^{os} 55, 56 et 57.

Place d'armes de Zoug.

233. Cours de répétition sanitaire, cours préparatoire aux manœuvres de brigade d'infanterie:
Etat-major du lazaret de campagne VIII, ambulances n^{os} 36 à 39, et personnel sanitaire des bataillons de fusiliers n^{os} 85 à 96 et du bataillon de carabiniers n^o 8, à l'exception des médecins de bataillon et des quatre plus jeunes infirmiers de chaque bataillon:
Officiers et sous-officiers, du 29 août au 8 septembre.
Troupes, du 1^{er} au 8 septembre.

Place d'armes de Zurich.

234. Cours de remonte de cavalerie, pour chevaux de recrues et de remonte, du 15 janvier au 28 avril.
235. Ecole de tir pour les sous-officiers d'infanterie de la VI^{me} division, du 28 février au 28 mars.
236. Cours de répétition d'infanterie (I):
Bataillon de fusiliers n^o 64 de landwehr:
Cadres, du 3 au 13 avril.
Troupes, du 7 » 13 »

237. Ecole de recrues d'infanterie (I):
 Le tiers des recrues d'infanterie de Zurich, de Schaffhouse
 et de Schwyz (VI), et le tiers des recrues tambours et
 trompettes de l'arrondissement:
 Cadres, du 9 avril au 2 juin.
 Recrues, du 17 » » 2 »
238. Ecole de recrues de cavalerie:
 Recrues des escadrons de dragons n^{os} 16 à 24, du 27 avril
 au 28 juin.
239. Ecole centrale IV, du 2 au 30 mai:
 Un certain nombre de lieutenants-colonels de toutes les
 armes.
240. Cours de tactique de cavalerie:
 Un certain nombre de commandants d'escadron, du 6 au
 19 mai.
241. Ecole d'état-major général, du 7 mai au 9 juin:
 Un certain nombre d'officiers de l'état-major général.
242. Ecole de recrues d'infanterie (II):
 Le tiers des recrues d'infanterie de Zurich, de Schaffhouse
 et de Schwyz (VI) et le tiers des recrues tambours et
 trompettes de l'arrondissement:
 Cadres, du 4 juin au 28 juillet.
 Recrues, du 12 » » 28 »
243. Cours de répétition de cavalerie (I):
 Régiment de dragons n^o 6, escadrons n^{os} 16, 17 et 18, du
 28 juin au 9 juillet.
244. Cours de répétition d'infanterie (II):
 Bataillon de fusiliers n^o 65 de landwehr:
 Cadres, du 16 au 26 juillet.
 Troupes, du 20 » 26 »
245. Cours de répétition d'artillerie (I):
 Bataillon du train n^o VIII, 1^{re} division (génie), du 27 juillet
 au 11 août.
246. Cours de répétition d'opérations, du 5 au 19 août:
 Un certain nombre de capitaines de langue allemande.

247. Ecole de recrues d'infanterie (III):
 Le tiers des recrues d'infanterie des cantons de Zurich, de Schaffhouse et de Schwyz (VI), et le tiers des recrues tambours et trompettes de l'arrondissement:
 Cadres, du 6 août au 29 septembre.
 Recrues, du 14 » » 29 »
248. Cours de répétition d'artillerie (II), cours préparatoire aux manœuvres de brigade d'infanterie:
 Régiment n° VIII/3, { Batterie de 8^{cm} n° 47, } du 26 août au
 » » 8^{cm} » 48, } 6 septembre.
249. Cours de répétition d'infanterie (III):
 Bataillon de fusiliers n° 66 de landwehr:
 Cadres, du 17 au 27 septembre.
 Troupes, du 21 » 27 »
250. Ecole préparatoire d'officiers d'infanterie de la VI^m division, du 5 octobre au 17 novembre.
251. Ecole préparatoire d'officiers d'artillerie, II^m partie, pour tous les genres d'artillerie et pour le train d'armée, du 5 octobre au 8 décembre.
252. Ecole préparatoire d'officiers du génie, du 5 octobre au 8 décembre.
253. Ecole préparatoire d'officiers de cavalerie, du 8 octobre au 8 décembre.
254. Cours de répétition de cavalerie (II), compagnies de guides n°s 6, 7 et 11, du 15 au 26 octobre.
255. Cours de répétition d'artillerie (III), un détachement de train du parc de division VIII, du 17 octobre au 3 novembre.
256. Cours technique pour officiers du génie:
 Un certain nombre d'officiers subalternes du génie, du 21 octobre au 11 novembre.
257. Cours de répétition de cavalerie (III):
 Retardataires des escadrons de dragons n°s 15 à 24 et des compagnies de guides n°s 5 à 8, 11 et 12, du 29 octobre au 9 novembre.

